

# LA MONTAGNE

MALEMORT

## Cours de conduite adaptés au handicap

Vendredi 11 février, à l'occasion de la journée dédiée au handicap, et date anniversaire de la loi du 11 février 2005 en faveur des personnes handicapées, le secrétaire général de la préfecture, Jean-Luc Tarrega, s'est rendu à Ader. L'auto-école associative a mis en place des équipements adaptés suivant le handicap des élèves sur une de ses voitures.

Ce véhicule, d'une valeur de 35.000 euros dont 8.000 euros d'équipements, est, à ce jour, le seul du département qui permet aux personnes à mobilité réduite de prendre des cours de conduite.

Il est totalement adaptable avec possibilité d'inversion des pédales, accélération à la poignée ou gâchettes, boule au volant et facilité de transfert d'un fauteuil roulant. « L'évaluation s'est faite avec un

ergothérapeute » a déclaré le président d'Ader, Jacques Peyrusse. Les formateurs usent d'une pédagogie adaptée à chacun, favorisant ainsi l'intégration des personnes en situation de handicap mo-

teur. L'obtention du permis de conduire permet ainsi de gagner en autonomie, une reprise de confiance en soi. ■

➔ **Contact.** Informations au 05.19.07.33.41.



**VÉHICULE.** Il est entièrement adapté à la conduite des personnes en situation de handicap physique.